

12 PARTENARIATS REMARQUABLES

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE
EN FAVEUR DES
MÉNAGES FRAGILES
Edition 2021





EDITO

Cette brochure est le fruit **d'un travail collectif conduit, en 2020, par l'Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France et l'ensemble des bailleurs sociaux de la région. Nous avons souhaité, au travers de cette démarche, mettre à l'honneur 12 projets** qui proposent **des solutions innovantes permettant de faciliter l'accueil dans les logements du parc social à des ménages en situation de fragilité.**

Le mouvement Hlm régional est engagé, de longue date, en faveur des ménages en situation de précarité et en faveur de l'accueil des ménages qui ont des besoins spécifiques (handicap moteur, psychique, insertion...). Chaque jour, les équipes des bailleurs relèvent le défi de l'inclusion sociale, pour que les locataires puissent bénéficier d'un logement correspondant à leurs besoins et usages. Ce n'est plus le résident qui s'adapte, mais bien **les murs et les logements qui se transforment**, dans leur conception ou leur gestion, **et évoluent pour améliorer les situations d'accueil et la vie quotidienne des occupants.**

Les exemples présentés dans cette brochure sont la démonstration de **la responsabilité et de la solidarité** dont font preuve chaque jour les organismes hlm, dans notre région. **Les nombreux partenariats construits avec le tissu associatif local et les acteurs institutionnels** montrent l'implication des équipes des bailleurs dans la gestion de situations parfois complexes. En cela, **ces partenariats sont remarquables.** Ils sont l'illustration d'une coopération intelligente et opérationnelle entre les différents intervenants, afin de répondre, toujours mieux, aux enjeux de **l'accessibilité, de la solidarité et du bien-vivre ensemble.**

Dans les dispositifs mis en œuvre par les bailleurs et les différents partenaires, rien n'est jamais facile ; les contraintes et les freins sont souvent nombreux. Cependant, ces multiples réussites mises en lumière, et présentes sur l'ensemble du territoire régional, sont bien la preuve que **les efforts collectifs aboutissent toujours à la réalisation de projets déterminants pour le parcours de vie des locataires qui en bénéficient.**

En cela, ils incarnent les valeurs de solidarité et de responsabilité portées par l'ensemble du mouvement Hlm en région Hauts-de-France.

Jean-Louis COTTIGNY,
Président de l'Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France

Jean-François DEVILLERS,
Président du Groupe Mon abri
et titulaire de la mission déléguée «logement d'abord» à l'URH



SOMMAIRE

- 6-9 Clésence :**
Construction d'un foyer de jeunes actifs à Soissons
-
- 10-13 Conseil Départemental du Pas-de-Calais :**
Le territoire de mise en œuvre accélérée du Logement D'Abord
-
- 14-17 Cottage Social des Flandres :**
Accompagnement social pour l'accès et le maintien dans les lieux des locataires en difficulté
-
- 18-21 Logis Métropole :**
SOLFA, une réponse efficace face aux violences conjugales
-
- 22-25 Maisons & Cités :**
Améliorer l'inclusion dans le logement social grâce à un partenariat local
-
- 26-29 3F Notre Logis :**
HabiTED - l'intégration, par l'habitat, des personnes présentant des troubles de l'autisme
-
- 30-33 Oise Habitat :**
Maintenir à domicile les locataires seniors, grâce à un partenariat Carsat et Tandem Immobilier
-
- 34-37 OPAC De L'Oise :**
Accompagner dans le logement des personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques
-
- 38-41 Pas-de-Calais Habitat :**
Innover pour favoriser l'accès au logement social des jeunes
-
- 42-45 Promocil :**
Donner l'accès à un logement de droit commun aux personnes en souffrance psychique
-
- 46-49 SIA Habitat :**
Lutter contre l'isolement des locataires présentant des troubles psychiques
-
- 50-53 SIP :**
Accompagner les femmes en difficultés, seules ou accompagnées d'enfants



- 2020
- Soissons (02)

CONSTRUCTION D'UN FOYER DE JEUNES ACTIFS À SOISSONS

Les partenaires associés à l'initiative du projet



RESPONSABILITÉ & ANTICIPATION

L'accès au logement des jeunes en apprentissage est une priorité pour le mouvement Hlm régional. Proposer une solution d'habitation située à **proximité du lieu de formation ou de travail est bien souvent un gage de réussite pour les personnes en insertion**. Pour répondre à cet enjeu, Clésence a engagé la construction d'une résidence jeunes actifs à Soissons, un choix lié à l'implantation de la ville située à proximité de l'Île-de-France et à son dynamisme (seconde agglomération la plus peuplée de l'Aisne), mais également à la demande croissante de logements chez les jeunes sur ce secteur. La résidence Vivaldi vise ainsi à offrir **un service adapté, des logements équipés avec un accès simplifié et un accompagnement personnalisé**.

La réussite d'un tel projet est le résultat d'un **travail de concertation et de coopération** entre plusieurs acteurs. Dans le cadre de la résidence Vivaldi, Clésence a travaillé avec l'association **Accueil & Promotion** en charge de la gestion quotidienne en complément de leurs résidences pour Jeunes Travailleurs déjà existantes sur Soissons. Ce partenariat permet de répondre à une problématique sociale pour un public spécifique.

Une attention particulière est portée à certaines situations :

Le Foyer Jeunes Actifs s'adresse avant tout aux personnes âgées de **16 à 25 ans**, vivant des situations de transition entre la dépendance familiale et l'autonomie financière.





OBJECTIFS DU PROJET



**Accueil de jeunes
travailleurs**



**Accompagnement
dans le logement**

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

La construction de la résidence Vivaldi a pour ambition de répondre efficacement aux questions emploi-logement, mobilité et accès à l'emploi des publics jeunes et/ou en insertion. Cette résidence s'adresse en priorité aux jeunes âgés de moins de 30 ans avec revenus modestes. Plus de 60% des jeunes accueillis dans ces Résidence Jeunes Actifs doivent être, soit en activité salariée, soit en formation ou en alternance, soit en stage professionnel ou en recherche active d'emploi.

Les objectifs de la démarche :

- Proposer une offre de logement adaptée en cohérence avec les besoins du territoire
- Accompagner les jeunes en insertion avec le suivi d'une association
- Implanter une résidence au cœur d'un quartier vivant (commerces, entreprises, culture...)
- Permettre aux jeunes résidents d'accéder à l'indépendance et leur permettre de construire un projet professionnel

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



Partant d'une volonté partagée par l'ensemble des acteurs d'offrir le confort attendu pour l'accueil d'un jeune public, la construction de la résidence a répondu à un cahier des charges spécifique.

La résidence Vivaldi est un programme qui compte **43 nouveaux logements : 38 T1, 2 T1 bis, 2 T2 et 1 T3 pour le gardien**. Tous les logements sont meublés et disposent de sanitaires individuels, d'une kitchenette pour permettre une installation rapide. Les T2 sont destinés aux jeunes couples et/ou familles monoparentales.

Tous les logements sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite et tous les étages de la résidence sont desservis par un ascenseur. Pour favoriser les échanges tout en conservant l'intimité des logements, un lieu de rencontre est prévu à chaque étage du bâtiment.

Pour garantir la bonne gestion de la résidence Vivaldi, un responsable de l'association Accueil et Promotion a la charge de l'animation technique et administrative. **Une équipe compétente et qualifiée assure au quotidien la continuité des services et la sécurité pour les résidents 7 jours sur 7.**



PAROLE AUX ACTEURS

« L'une des principales raisons qui fait de ce projet une expérience remarquable est sans aucun doute la volonté de proposer une mixité fonctionnelle et sociale au site, aussi bien en neuf qu'en réhabilitation tout en conservant la mémoire des lieux.

Élus locaux, bailleurs et associations ont contribué au succès de cette entreprise grâce à une implication qui reflète parfaitement l'envie de chacun de répondre à l'importante demande de logements à Soissons et à la quête de stabilité sociale des moins de 30 ans de la région.

Pour l'ensemble des acteurs, il était indispensable que le projet s'inscrive dans une vision globale – au-delà du simple logement – proposant commerces, entreprises, lieux culturels et nature. C'est selon ces critères d'harmonie que l'architecte a pu concevoir la Résidence Vivaldi au sein de ce quartier grâce à un partenariat entre Clésence et Accueil et Promotion (association gestionnaire du foyer).

Enfin, un autre point rendant ce projet remarquable est le fait que suite à la livraison des logements aux locataires, l'association assurera un ensemble de services aux résidents en termes d'animation technique et administrative. Des personnels compétents qui garantissent la continuité et la sécurité 7 jours sur 7. »

Véronique BINET

Directrice Pôle Logements Thématiques
CLÉSENCE
veronique.binet@clesence.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un partenariat efficace entre l'organisme et l'association pour permettre à la fois une construction cohérente et un accompagnement au quotidien
- Une résidence adaptée aux jeunes actifs en insertion
- Une implantation pertinente dans un environnement attractif

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Prise en compte des prescriptions architecturales et historiques du site.

QUELQUES CHIFFRES

- 43 logements avec différentes typologies dédiés en priorité aux jeunes actifs en insertion.
- Résidence dédiée aux moins de 30 ans
- Accompagnement et suivi par l'association 7 jours sur 7



- 2018
- Lens, Hénin (62)

TERRITOIRE DE MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU « LOGEMENT D'ABORD »

Les partenaires
associés
à l'initiative
du projet



SOLIDARITÉ & ANTICIPATION

Depuis plusieurs années le département du Pas-de-Calais a développé des partenariats riches avec l'ensemble des acteurs du logement. Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées fait l'objet d'évaluations partenariales régulières et les actions engagées d'une vaste concertation. Néanmoins, des enjeux nouveaux ont émergé sur certains territoires tel que celui du bassin minier, comme **la complexité des parcours résidentiels et la nécessité de parfaire la prévention des expulsions locatives.**

L'Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre du plan quinquennal « Logement D'Abord » a constitué **une opportunité pour le département de développer un dispositif innovant vers les ménages les plus en difficultés.** Le projet, élaboré en partenariat, prévoit **la mise en place de plateformes d'accompagnement** pour les personnes dont les situations sont préalablement ciblées sur les trois territoires du Bassin Minier : la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

La démarche a aussi pour ambition de poser les bases d'un travail commun entre le secteur de l'Accueil, Hébergement et Insertion (AHI) et du logement.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :

- Les familles monoparentales, sans domiciles ou hébergées, notamment victimes de violences familiales
- Les jeunes de moins de 25 ans, et notamment ayant eu un parcours institutionnel
- Les personnes récemment expulsées ou menacées d'expulsion.





OBJECTIFS DU PROJET



Accès au logement



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHE ?

Les objectifs de la démarche :

- Orienter les personnes sans abri et mal logées directement vers un logement durable.
- Sécuriser l'accès direct au logement par la mise en place d'un accompagnement global et pluridisciplinaire, adapté au parcours de vie.
- Prévenir les ruptures de parcours, en proposant notamment des solutions d'accompagnement pour les ménages menacés d'expulsion.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



L'approche Logement d'abord implique d'opérer **un véritable changement dans les méthodes d'accompagnement et dans les conditions d'accès au logement**. Pour ce faire, deux plateformes Logement d'abord ont été créées, l'une sur l'Artois, l'autre sur l'arrondissement de Lens.

Elles sont animées par 2 coordinateurs « Logement D'Abord » dont les principales missions sont de :

- Coordonner les moyens de l'accompagnement, qu'ils soient de droit commun ou spécifiques au Logement D'Abord et les mobiliser au profit des besoins des ménages
- Activer la captation des logements dans les parcs publics et/ou privés.

La saisine de la plateforme peut se faire par tous les partenaires (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, Centre Communal d'Action Sociale et communes, travailleurs sociaux notamment internes au Département, professionnels du champ de la psychiatrie, bailleurs sociaux ou privés...), confrontés à des situations de parcours complexes liés au logement.

L'accompagnement est conçu autour d'objectifs partagés avec le ménage, en partant des compétences des personnes, et repose sur **un travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs du champ du logement**. Il est modulable et souple pour pouvoir s'adapter à chaque situation et permet notamment de couvrir une large amplitude d'interventions, avec la possibilité pour certaines associations d'intervenir 24h/24. Un partenariat est également mis en place avec les professionnels « spécifiques » selon les difficultés rencontrées par les ménages.

En tant qu'acteurs de premier plan, **les bailleurs sociaux participent activement aux travaux et sont régulièrement sollicités pour garantir l'accès et le maintien dans les lieux de résidence**.

PAROLE AUX ACTEURS

La plateforme Logement D'Abord mise en oeuvre sur les territoires de Lens-Hénin et de l'Artois s'appuie sur bailleurs et associations pour reloger ou maintenir en logement les personnes avec des parcours complexes.

Si le partenariat est déjà bien établi sur ces territoires, nous y exerçons un rôle de facilitateur, et ce à 3 niveaux :

- en réalisant un diagnostic étayé de chaque situation,
- en préconisant si besoin des accompagnements renforcés et financés dans le cadre du Logement D'Abord,
- en organisant des concertations avec tout partenaire utile, qu'il s'agisse des tutelles, d'un CCAS ou d'un acteur du secteur sanitaire, dans le but d'articuler au mieux les interventions de chacun.

Ce travail en partenariat se fonde sur des intérêts communs, sur une approche «Gagnant-gagnant». Il se fonde aussi sur une réalité : bien vivre en logement peut nécessiter un accompagnement qui soit adapté aux besoins et aux difficultés.

Frédéric CARIDROIT

Directeur des Politiques de Solidarités
PAS-DE-CALAIS HABITAT
frederic.caridroit@pasdecalais-habitat.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- La qualité du partenariat.
 - Les moyens relatifs à l'accompagnement social mis à disposition par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement.
 - La mobilisation de l'ensemble des bailleurs.
-

LES FREINS IDENTIFIÉS

- La non pérennité des ressources.
 - La nécessité d'accompagner le changement
-

QUELQUES CHIFFRES

- 90 personnes relogées ou maintenues dans le logement de décembre 2018 à novembre 2019
- 228 000 € de crédits DIHAL sur l'année 2018 (de décembre 2018 à novembre 2019).
- 880 000 € de novembre 2019 à décembre 2020.



- 2017
- Dunkerque (59)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LES LIEUX

Les partenaires associés à l'initiative du projet



SOLIDARITÉ & RESPONSABILITÉ

Le partenariat entre les associations locales Soliha, AAE et Afeji et Le Cottage Social des Flandres existe de longue date et a été renforcé lorsque Soliha a sollicité **le bailleur afin de travailler au logement des ménages accompagnés par l'association**. Il s'agit de partager les besoins en logement des ménages grâce à une analyse croisée qui permet de proposer une réponse plus adaptée.

Ce partenariat a permis d'instaurer **une confiance entre les acteurs qui peuvent ainsi travailler ensemble et assurer une meilleure qualité de logement des ménages prioritaires**. Les échanges et le partage d'informations favorisent la mise en place d'un accompagnement social adapté. En amont de l'attribution, cet accompagnement social permet de **préparer le ménage à l'entrée dans les lieux afin de faciliter l'appropriation d'un logement et son insertion dans l'environnement**.

Ce partenariat a permis de reloger plus de ménages prioritaires tout en favorisant **l'équilibre des résidences indispensable au bien être des locataires**.

Une instance décisionnaire composée du bailleur, de Soliha, du CCAS et autres acteurs du territoire se concertent régulièrement sur les actions à mener et des permanences d'accueil des partenaires sont organisées au sein des quartiers ciblés.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :

Les ménages ayant des difficultés économiques ce qui freine leur accès au logement ou constitue un obstacle à leur maintien dans le logement.





OBJECTIFS DU PROJET



Relogement



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHE ?

L'accompagnement social pour l'accès et le maintien dans les lieux s'adresse en priorité aux ménages en situation de précarité ou en difficulté pour régler leur loyer.

Les objectifs de la démarche :

- Accompagner les ménages en difficultés d'accès et de maintien dans le logement.
- Sécuriser le relogement grâce à la mise en place d'un accompagnement social adapté
- Reloger les ménages dans des logements adaptés à leur situation (environnement, proximité des équipements, ...) et à leurs capacités financières.
- Favoriser l'autonomie et l'insertion des ménages.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



Dans un premier temps, le partenaire prend contact avec le bailleur et précise **les besoins du ménage qu'il accompagne**.

Dès lors qu'elle dispose du logement adapté, **la référente du Cottage Social des Flandres revient vers l'association pour engager la démarche**.

Lorsque l'association rencontre une situation de difficulté de maintien dans le logement, un diagnostic social de la situation du ménage est d'abord réalisé, au domicile du locataire, afin de comprendre et d'évaluer les sources ayant créé cette situation. **Le ménage est par la suite accompagné en fonction des besoins repérés** : gestion budgétaire et administrative (accès aux droits, apurement de dettes), appropriation du logement (aide à l'entretien), l'intégration dans l'environnement, connaissance des droits et devoirs du locataire, l'insertion professionnelle etc.

L'accompagnement peut être individuel ou collectif par l'animation d'ateliers spécifiques sur des thématiques liées au logement. L'accompagnement social est ici **au service du bien vivre ensemble et du développement du lien social des ménages**.

L'association qui a accompagné le ménage tout au long de la démarche peut être de nouveau sollicitée si de nouvelles difficultés apparaissent. **L'objectif étant de prévenir d'éventuelles mesures d'expulsions et de favoriser le maintien dans le logement**.



PAROLE AUX ACTEURS

« Ce partenariat a démarré en 2017 sur 3 sites situés en quartier QPV sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque et représentant 589 logements, il avait pour objectif de faire face au nombre croissant de ménages à bas et très bas revenus, souvent isolés et des situations familiales marquées par la précarité.

38 diagnostics de ménages locataires ont pu aboutir, principalement du maintien dans les lieux avec une problématique budgétaire, mais aussi de la sur-occupation, de la sous-occupation, des problèmes de santé, de vieillesse, de consommations énergétiques, de sécurité...

Notre accompagnement a donc été très diversifié, et s'est également fait sur différents sujets, comme par exemple :

- Des plans d'apurement des dettes
- De la surconsommation énergétique : nous avons mis en place une action collective sur les consommations d'eau en partenariat avec l'Eau du Dunkerquois, le CCAS, la maison de quartier et le service logement
- Nous avons également organisé des animations (basées sur les eco-gestes ou des animations pour les jeunes) dans les locaux de la maison de quartier afin d'accentuer la fréquentation de la maison de quartier et également pour leur permettre de découvrir les différentes activités proposées,
- La gestion des déchets était également à l'ordre du jour, en complément des suivis individuels, une action collective a permis d'aborder cet axe avec l'aide et le soutien de nos partenaires soulignant l'impact sur l'environnement et appelant à un devoir citoyen
- L'insécurité : la présence d'agents de sécurité sur certains sites limitant d'éventuels incidents

Ce projet a permis avant tout de tisser un réseau fort et fiable de partenaires afin de mener à bien des projets de relogements constructifs. C'est en amont, par des échanges entre les différents partenaires que nous ciblons au mieux les besoins des ménages concernés (familles en difficultés ou en situation de précarité) et ainsi nous pouvons favoriser au mieux leur insertion au quotidien avec un accompagnement social adéquat. »

Kelly MASSEMIN
Référente Gestion Locative
COTTAGE
kmassemin@cottage.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Travail partenarial reposant sur un diagnostic partagé des situations

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Non adhésion de la famille à la démarche

QUELQUES CHIFFRES

- 6 000 € de coût par diagnostic
- 60 000 € pour l'accompagnement individuel des familles
- 3 000 € pour l'accompagnement collectif.



Un partenariat bailleur / association pour répondre aux besoins d'hébergement et de logement de femmes victimes de violences

- 2018
- La Madeleine (59)



SOLFA, SOLIDARITÉ FEMMES ACCUEIL : UNE RÉPONSE RAPIDE AUX VIOLENCES CONJUGALES, GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE SITUATION

Les partenaires associés à l'initiative du projet



SOLIDARITÉ & ANTICIPATION

La protection des femmes victimes de violences conjugales est un enjeu majeur pour les nombreux bailleurs de la région. Au cours de l'année 2019, près de **2000 demandes de logement avaient pour origine des violences familiales**. Plus qu'un simple indicateur, ce chiffre est révélateur des situations d'urgence qu'il est impératif de détecter rapidement pour éviter des drames. Afin d'apporter une solution qui réponde à l'exigence et au caractère impérieux de ces situations, **Logis Métropole a engagé un travail conjoint avec l'association Solfa et la commune de La Madeleine**. Une volonté collective animée par un objectif unique : héberger les femmes victimes de violences conjugales au sein d'un centre d'urgence adapté.

Le partenariat entre le bailleur et l'association garantit une prise en charge rapide et sécurisante pour les publics victimes et constitue la base d'une réinsertion réussie pour toutes ces femmes. **Solfa est une association engagée aux côtés des femmes**, elle s'appuie sur des valeurs de **respect, de solidarité et d'émancipation et permet chaque année à 3 500 femmes d'être accompagnées et ainsi protégées des violences subies**.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :
Femmes victimes de violences avec ou sans enfants.





ÉCOUTER



ACCUEILLIR



ACCOMPAGNER

OBJECTIFS DU PROJET



Relogement



Protection du locataire

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHE ?

Le partenariat engagé entre Logis Métropole et l'association permet de détecter, de loger et d'accompagner efficacement les femmes victimes de violences conjugales vers une nouvelle vie.

Cet engagement est rendu possible grâce à la transformation et au réaménagement d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Désormais dédié à l'accueil des femmes victimes de violences conjugales, l'établissement propose **15 logements adaptés et des espaces de vie communs, indispensables pour favoriser les échanges et permettre de libérer la parole.**

En complément de l'hébergement, les résidentes bénéficient d'un **accompagnement qui doit faciliter le retour à l'autonomie et encourager l'insertion dans la vie collective et professionnelle.**

Cette mission d'accompagnement social est une réussite grâce à l'implication et à la sensibilité des différents acteurs du projet. La mobilisation collective a permis de créer **une réponse à la hauteur des enjeux de chaque situation, de la détection à l'accompagnement.**

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

1^{ER} VOLET : LE COLLECTIF AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La réussite d'une telle démarche ne peut être le fruit que d'une coopération sereine et efficace. La réhabilitation et la transformation de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes en Centre d'Accueil d'Urgence est la concrétisation d'un projet ambitieux et collectif. Dans ce cadre très précis, confidentialité et sécurité sont essentielles pour garantir aux résidentes un accueil rassurant.

- Aménagement des pièces de vie commune à chaque étage, afin que les résidentes puissent se retrouver, échanger sur leurs expériences et se soutenir.
- Sur chaque niveau, création d'une porte communicante entre 2 chambres, pour permettre l'accueil de femmes avec plusieurs enfants.
- Installation de douches dans tous les logements pour préserver le sentiment du « chez soi ».
- Individualisation du bâtiment : des réseaux d'eau, de chauffage, d'électricité ...

2^{ÈME} VOLET : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VICTIME POUR SON ÉMANCIPATION

L'accompagnement des publics est l'autre enjeu majeur de la démarche. Soucieux de créer les conditions nécessaires au retour à la vie quotidienne, le relogement des victimes s'organise dans le parc « classique » par étape.



PAROLE AUX ACTEURS

« Offrir un parcours résidentiel à nos résidents fait partie de notre mission d'intérêt général mais parfois, le chemin semble un peu plus long pour certains. Pour ce public spécifique, c'est-à-dire des personnes au parcours de vie sensible, notre projet a permis d'appréhender une suite plus sereine grâce à un accompagnement sur-mesure ainsi qu'aux compétences du bailleur, de l'association et de la ville. C'est en cela que cette réalisation a été remarquable.

Ce projet avant tout collectif, n'aurait pu aboutir sans une volonté partagée entre Logis Métropole et SOLFA, de répondre aux besoins d'hébergement des femmes victimes de violences.

Grâce aux compétences et la sensibilité de chaque acteur, le projet s'est construit naturellement et chacun a pu humblement apporter ses connaissances avec un objectif commun : répondre aux besoins de ce public spécifique à un instant T et bien au-delà. »

Stéphane VANASTEN

Directeur gestion locative
LOGIS MÉTROPOLE
svanasten@groupe-ldev.com

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- La coopération entre les différents acteurs du projet (Logis Métropole, Solfa et le CCAS de la commune).
- L'accompagnement de l'association durant tout le processus, de l'accueil des victimes au relogement.

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Quelques craintes des habitants voisins à l'égard d'un public méconnu.
- Une vigilance omniprésente pour garantir la sécurité des femmes accueillies.

LES INFOS CLÉS DU PROJET

- 455 000 € pour l'adaptation et la rénovation du bâtiment.
- 15 logements disponibles dans la résidence
- 5 ménages relogés par Logis Métropole chaque année



Maisons & Cités

Partenariat avec le Cheval Bleu



- 2019
- Oignies (62)

AMÉLIORER L'INCLUSION DANS LE LOGEMENT

Les partenaires associés à l'initiative du projet



Le Cheval Bleu a acquis, depuis 15 ans, une légitimité particulière pour ce qui concerne l'inclusion sociale de publics présentant des difficultés multiples. Cette action, qui implique également une compétence particulière dans le champ de la santé mentale, s'appuie sur un ensemble de dispositifs complémentaires et sur un très vaste réseau partenarial.

Allant du **repérage et du dépistage de personnes en difficultés** (par l'accueil permanent et inconditionnel du Club et des Ateliers de Création) cette action se poursuit avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité, lorsqu'il s'agit de mener vers le soin des personnes en souffrance psychologique mais qui ne sont pas en mesure de s'inscrire dans un processus de soin. Elle se poursuit également avec le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (Samsah), spécialisé dans le handicap psychique, dispositif d'accompagnement de personnes handicapées intervenant sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

Le Cheval Bleu propose également **une aide à l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi, avec les ateliers de pré-insertion** qui interviennent en lien étroit avec l'ensemble des services publics de l'emploi, et avec les employeurs, y compris ceux qui proposent du travail protégé.





OBJECTIFS DU PROJET



Relogement



Accompagnement dans le logement

Faciliter l'intégration par le logement de personnes âgées et handicapées en leur proposant **un habitat adapté** et des supports facilitant leur inscription dans la communauté et leur participation à la vie sociale, mais aussi prévenant la perte d'autonomie.

Le Cheval Bleu dispose également d'un dispositif d'intégration par le logement, qui propose des places en résidence accueil, des colocations pour consolider un parcours, de l'hébergement d'urgence, et des places d'hébergement bilan, qui permettent des mises en situation courtes ouvrant sur **une évaluation approfondie tant de la situation psycho-sociale que des capacités d'autonomie**.

L'équipe mobile, le Samsah, le dispositif d'insertion et l'hébergement sont étroitement interconnectés, et permettent de **mettre en place et de suivre sur la durée des parcours complexes, très ajustés aux besoins particuliers de la personne à n'importe quel moment de son histoire**.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



Maisons & Cités propose un hébergement s'appuyant sur 10 logements répartis en 2 unités séparées, toutes les deux situées dans un espace sécurisé comportant un petit béguinage de 20 logements, ainsi qu'un foyer et la présence d'un intendant.

Chaque unité comporte au rez-de-chaussée 3 F2 répartis autour d'un espace central pouvant être utilisé comme salle de vie commune. Chaque unité comporte également au premier étage un F4 de 105 m², susceptible d'être proposé en colocation à 2 personnes ou à 1 couple.

Les deux unités peuvent ainsi héberger chacune 5 personnes, donc 10 pour les deux unités. Les F2 du rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les places du 1^{er} étage ne sont accessibles que par un escalier.



La structure s'adresse à toute personne handicapée et/ou âgée qui souhaite bénéficier d'un habitat regroupé et de supports à l'autonomie et à la socialisation.

Elle peut accueillir 10 personnes, hommes et femmes à partir de 18 ans, dont 6 en logement individuel regroupé autour d'un espace commun, et 4 répartis dans 2 colocations situées dans les mêmes unités d'habitation.

L'attribution des deux modalités d'hébergement se fait sur la base des souhaits de la personne, et des aménagements nécessaires face au handicap. Les unités situées à l'étage ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite.

PAROLE AUX ACTEURS

« Dans le cadre de sa politique sociale, Maisons & Cités souhaite collaborer avec les associations pour développer le logement inclusif pour les personnes en situation de fragilité. Le partenariat avec Le Cheval Bleu se traduit par la mise à disposition de 2 Home Family dans la Résidence Camille Delabre à Oignies. »

Lydie BARTIER

Coordinatrice mission sociale, Douai
MAISONS & CITÉS

« Notre rôle, au Cheval Bleu, est d'insérer des gens fragiles psychologiquement dans la vraie vie. On complète les systèmes de soins, comme les hôpitaux, par des actions à domicile pour que les gens gardent une vie normale. »

Jacques LOUVRIER

Président de l'Association Le Cheval Bleu

« On accueillera ici, sous la forme d'un habitat inclusif, 12 personnes maximum. Sur ses habitations avec de l'habitat partagé, ils auront chacun leur partie privative et des espaces collectifs à partager. Une équipe est présente en permanence pour assurer la coordination des intervenants extérieurs. »

Emmanuelle DOURE

Responsable du service Logement pour l'Association Le Cheval Bleu

« L'Association loue 2 Home Family, composé chacun d'une pièce de vie commune pour toutes les activités avec une cuisine, et de 4 studios indépendants avec cuisine, chambre et salle de bain. »

Alexandra Legrand

Directrice de territoire d'henin
Alexandra.Legrand@maisonsetcites.fr

Aline MAHÉ

Referent social
Aline.mahé@maisonsetcites.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un partenariat fort entre Maisons & Cités et Le Cheval bleu.
- Un travail transversal entre les différents services de Maisons & Cités a permis la réussite de ce projet.
- Le Pôle social du territoire d'Hénin-Beaumont dans la prise de contact avec l'association Le Cheval Bleu et l'élaboration du projet. Le service cohésion sociale et service juridique du siège de Maisons & Cités, pour la rédaction d'une convention adaptée au projet. L'antenne de proximité pour toutes les questions techniques liées à l'occupation des locaux et la vie du bail.
- Un accompagnement de ce public travaillé en partenariat entre Le Cheval bleu et Maisons & Cités avec un suivi régulier.
- Un projet soutenu par la Mairie.
- L'accompagnement de ce projet par des animations favorisant le lien social entre les personnes du Home Family et les locataires du béguinage notamment par de la médiation animale.

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Préjugé collectif envers les personnes présentant un trouble mental. Mais ce dernier a été levé facilement par une intégration petit à petit de cette population fragile au sein de notre béguinage et la participation de Maisons & Cités dans les décisions d'attribution à telle ou telle personne.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 1,5 Equivalent Temps Plein animateur ou moniteur éducateur, avec un profil de poste de maître(sse) de maison.
- Location de 2 unités d'hébergement comportant chacune 5 logements disponibles.



HabiTED L'intégration par l'habitat



- 2012
- Roncq (59)

HABITED, CRÉER UNE SOLUTION « HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT » QUI RÉPOND AUX SPÉCIFICITÉS DES PUBLICS PRÉSENTANT DES TROUBLES DE L'AUTISME

Les partenaires associés à l'initiative du projet



RESPONSABILITÉ & SOLIDARITÉ

L'autisme et les Troubles Envahissants et de Développement (Ted) imposent de longs parcours psychologiques aux familles, notamment du fait des contraintes liées à la lourdeur du parcours institutionnel, aux démarches administratives, ou au manque de réponses adaptées. Conscient de la situation, 3F Notre Logis a souhaité apporter **une réponse aux besoins des personnes atteintes par ces troubles en développant un partenariat avec l'association ISRAA**. Dès 2012, année où l'autisme était « Grande cause Nationale », **une première coopération a vu le jour avec pour objectif de favoriser l'accès au logement et donc à l'autonomie des personnes adultes présentant des troubles de l'autisme, c'est à cette occasion que la formule HabiTED fut créée.**

Pour construire sa démarche, 3F Notre Logis a décidé de s'associer à **ISRAA (Innovation, Sensibiliser, Réagir pour l'Avenir des personnes Autistes)**. Cette association a été créée en 2012 par la mère d'une jeune autiste, avec l'ambition de permettre aux personnes atteintes de Ted ou d'autisme de bénéficier **d'un accompagnement et d'orienter les familles dans les démarches à effectuer**. Tout l'enjeu du projet fut de **mobiliser l'ensemble des forces vives**, pour trouver des solutions concrètes et innovantes sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :

Jeunes adultes (18 à 40 ans) présentant des troubles de l'autisme ou des Ted avec ou sans déficience intellectuelle, ayant acquis le verbal. Aptitude à se déplacer dans les transports en commun, personnes ayant une activité en journée (activités salariées dans le milieu ordinaire, ateliers protégés, Établissement et Service d'Aide par le Travail, accueil de jour).





OBJECTIFS DU PROJET



Accompagnement dans le logement



Protection du locataire

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

Le partenariat entre 3F Notre Logis, ISRAA et la commune de Roncq a permis de porter un projet de logements adaptés, où **les jeunes adultes autistes peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement au quotidien**. Cette ambition est partagée par l'ensemble des acteurs du projet, l'association en premier lieu, mais également 3F Notre Logis qui souhaite **agir dans une démarche d'habitat inclusif** et la commune de Roncq propriétaire du terrain, sensible à l'innovation sociale.

Les objectifs de la démarche :

- L'accompagnement des familles pour faciliter l'intégration dans la vie quotidienne.
- Des logements adaptés aux spécificités du public logé (pictogrammes et codes couleurs).
- Une gestion intermédiaire et personnalisée par l'association entre le locataire et le bailleur social.
- L'intégration du public dans une résidence au cœur de la Cité.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



3F Notre Logis a souhaité s'inscrire dans une synergie pour proposer une solution d'habitation qui réponde aux besoins des habitants. De l'adaptation des logements au suivi régulier des locataires, **la démarche propose l'habitat et l'accompagnement.**

Ainsi, c'est en janvier 2016 que la résidence « HabITeD » a ouvert ses portes. La résidence compte dix T1 et un T4 commun dédié aux activités proposées aux locataires et aux permanences d'ISRAA. **Chaque locataire paye un loyer de 498€.** Afin d'inscrire la résidence dans l'environnement urbain de la commune, l'immeuble est jumelé avec un bâtiment similaire, constitué de logements sociaux classiques.

Comme le souligne **Arnaud DELANNAY, Directeur Général de 3F Notre Logis :** « **de l'extérieur, rien ne permet de savoir que ce sont des logements spécifiques** ».



PAROLE AUX ACTEURS

Un projet, c'est le fruit d'une rencontre et de circonstances favorables

Ce projet, nous l'avons engagé à l'occasion d'une rencontre avec Fabienne DE OLIVEIRA, présidente d'ISRAA et maman d'une jeune adolescente autiste. Avec les valeurs qui animent 3F Notre Logis, nous avons répondu « banco » pour expérimenter un projet de logements pour autistes autonomes.

Nous avons su le glisser dans une circonstance favorable de financement du « plan autisme » lancé par l'Etat et d'un appui sans faille du Député de l'époque, Gérald DARMANIN et du Maire de Roncq Vincent LEDOUX. Oui, un projet ce sont avant tout des hommes et des femmes !

Ensuite, la course à l'adaptation règlementaire et c'est souvent le plus compliqué. Mais ici, nous étions en expérimentation et le Département du Nord par la conseillère départementale Marie TONNERRE a répondu immédiatement présent, tout comme la Métropole Européenne de Lille qui nous a accepté le financement au titre du logement.

Cette opération a été jugée exemplaire par la Ministre Sophie CLUZEL et nous avons en cours trois petits HabITED pour les prochaines années.

Elle a bénéficié de nombreuses mises en valeur médiatiques également

Merci à ces hommes et ces femmes de bonne volonté, soucieux de l'utilité sociale et de venir en aide aux autres !

Thomas DAMAY
Directeur des Territoires
tdamay@notre-logis.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Une coopération efficace entre les services de 3F Notre Logis et l'association pour permettre un accueil dans le logement et un accompagnement personnalisé.
- Une adaptation des logements répondant aux normes d'accueil des personnes atteintes d'autisme ou de Ted.

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Difficulté pour un organisme Hlm d'appréhender les spécificités « logement » d'un public diagnostiqué autiste ou Ted (importance du partenariat sur ce sujet).

LES INFOS CLÉS DU PROJET

- 10 logements adaptés en plein cœur de ville.



OISE Habitat

Partenariat avec la CARSAT et Tandem Immobilier pour le maintien à domicile de seniors



- 2019
- Oise

MAINTENIR À DOMICILE LES LOCATAIRES SENIORS, GRÂCE À UN PARTENARIAT CARSAT ET TANDEM IMMOBILIER

Les partenaires associés à l'initiative du projet



Oise Habitat, comme tous les bailleurs sociaux, doit accompagner au vieillissement de la population et donc de ses locataires. **L'évolution du profil des locataires implique des changements dans la manière d'accompagner les résidents dans les logements.** Soucieux de préserver le maintien de ses locataires seniors à leur domicile et leur confort de vie, le bailleur a souhaité travailler en amont sur l'adaptation des logements au besoin du senior, sur la prévention des accidents domestiques et notamment des chutes dont les conséquences compromettent souvent le retour au domicile.

Cette démarche commence par **une visite-diagnostic effectuée par l'association pendant 90 minutes au domicile de 840 seniors repérés comme les plus fragiles.**

L'autre volet de la démarche est la préservation et l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Le diagnostic est complété par une sensibilisation aux éco-gestes par la distribution d'un « kit-éco » (led, mousseurs et réducteurs de pression), comme l'office l'a fait auprès de ses 13 000 locataires. En ce qui concerne les seniors, l'office a une démarche encore plus volontariste et propose d'installer les accessoires inclus dans le kit.

Une réponse solidaire et innovante pour maintenir dans les lieux en **garantissant aux locataires seniors des logements adaptés et éco-responsables.**





OBJECTIFS DU PROJET



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

Oise Habitat a souhaité développer un projet « **Seniors à domicile** » qui ait pour ambition **le maintien dans les lieux en adaptant le logement en fonction du résident**. Pour répondre à ce défi, l'organisme a lancé un appel d'offres sur le département afin d'être accompagné dans la démarche. En effet conscient de **la nécessité d'un partenariat pour réussir l'accompagnement**, le bailleur a retenu l'agence immobilière à vocation sociale **Tandem Immobilier** pour ses compétences.

Tandem Immobilier assure **une mission de sensibilisation à l'environnement, doublée, pour certains locataires repérés comme les plus isolés, les plus âgés et les plus fragilisés** financièrement, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), d'une mission d'évaluation et d'un repérage au domicile des risques liés au vieillissement et aux adaptations possibles du logement pour y vivre en toute sécurité domestique et en autonomie. L'expertise de Tandem Immobilier dans le suivi et l'accompagnement des publics a permis de garantir **une réponse adaptée et efficace à la démarche**.

Les ménages sont ciblés sur le critère de l'âge (**70 ans et plus**) soit **1630 seniors**. Parmi ceux-ci, **842 seniors** parmi les plus fragiles socialement (isolement) ou économiquement, constituent la cible du cœur de projet de la Carsat.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

L'opération « Séniors à domicile » se déroule sur 3 années d'août 2019 à fin 2020 pour le périmètre d'intervention sur l'autonomie, avec une prolongation à fin 2021 sur la sensibilisation aux éco-gestes.

Oise Habitat et la Carsat ont confié à Tandem Immobilier 3 missions majeures.

- Réaliser un diagnostic fin des logements sous l'angle de la sécurité domestique, de la prévention des chutes, du confort de vie du locataire en lien avec son niveau d'autonomie et de ses habitudes dans le logement.
- Sensibiliser tous les séniors détectés aux éco-gestes à l'occasion de la distribution/ installation d'un «kit-éco» composé de 5 ampoules led et de mousseurs permettant au locataire de bénéficier d'un logement plus responsable et donc plus économique.
- Relayer les offres de services et outils de la Carsat Hauts-de-France et de l'inter-régimes autour de l'amélioration de l'habitat et du maintien à domicile.

Dans un premier temps c'est Tandem Immobilier qui assure la prise de contact téléphonique avec le locataire. Ce premier entretien se poursuit par une visite à domicile d'une à deux heures en fonction de la nature de l'intervention. Cette rencontre essentielle dans la compréhension de la démarche permet à la fois d'effectuer **un diagnostic sécurité et autonomie, tout en permettant de prévoir l'installation des ampoules led et des mousseurs.**

Sur la base des informations recueillies, Oise Habitat peut être amené à agir en urgence technique et/ou effectuer un signalement aux services sociaux concernés en cas de situation particulière.

Une des craintes pouvait être le refus des ménages contactés dans le cadre de cette démarche. A ce jour, **le taux de refus est de 13%**. Des situations préoccupantes ont déjà pu être repérées et des interventions d'urgence, notamment techniques, menées.



PAROLE AUX ACTEURS

« Seniors à domicile »

Le phénomène du vieillissement de la population des locataires interroge chaque bailleur sur son positionnement quant aux missions qui sont les siennes. De plus en plus, les bailleurs sociaux prennent des responsabilités supplémentaires, assument et assurent des missions nouvelles en s'adaptant aux contextes national et local. C'est évidemment le cas pour l'autonomie et le bien-vivre dans le logement des seniors : chacun s'interroge, cherche des solutions. La nôtre a consisté à rencontrer personnellement chacun de nos locataires concernés pour établir un diagnostic préalable à tout investissement.

Dans un contexte de raréfaction des financements...

En effet. Et justement ! Nos investissements doivent, aujourd'hui plus que jamais, être optimisés. Un diagnostic à cette échelle, sur la totalité des logements occupés par des seniors, donne à la fois une vue d'ensemble pour bâtir une stratégie patrimoniale et une vision analytique, logement par logement, en fonction du senior qui l'occupe, de ses habitudes, de son mode de vie. Un diagnostic qui n'aurait vu le jour sous cette forme sans le financement de la Carsat dans un partenariat constituant, lui aussi, un véritable levier financier dans cette première étape.

Quelle suite donnerez-vous à ce diagnostic ?

Très naturellement, la suite sera notre volonté de réaliser les travaux nécessaires. Forts de notre diagnostic, nous réaliserons des investissements ciblés dans nos bâtiments et personnalisés dans les logements. Là encore, notre candidature à l'appel à projet de la Carsat encourageant le maintien au domicile par le financement de travaux d'adaptation des logements s'impose naturellement comme la deuxième brique du dispositif. Enfin, nos logements seront fléchés dans notre patrimoine et pourront alimenter notre stock de logements référencés « La Belle vie », notre référentiel seniors.

Eddy FLAMANT

Directeur adjoint de la gestion immobilière
eflamant@oisehabitat.fr

Jean-François DÉAGE

Directeur du Développement social et de la Communication
OISE HABITAT
jfdeage@oisehabitat.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Avoir confiance dans le prestataire missionné (Tandem Immobilier dans l'Oise), dans ses compétences mais aussi dans son savoir-être auprès des seniors qui conditionne l'accès au logement.

LES FREINS IDENTIFIÉS

- La préparation en amont des attendus du diagnostic.

LES INFOS CLES DU PROJET

- 1630 locataires de 70 ans et plus concernés (13 000 logements)
- Coût du projet : 119 000 €
- Secteur : Oise



Logement pour des locataires présentant des souffrances psychiques

- 2017
- Clermont-de-l'Oise (60)



ACCOMPAGNEMENT DANS LE LOGEMENT DES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES OU PSYCHIATRIQUES

Le partenaire associé à l'initiative du projet



RESPONSABILITÉ & ANTICIPATION

Régulièrement **les bailleurs sociaux de la région sont amenés à accompagner des locataires présentant des troubles du comportement**, dont certains peuvent être d'origine psychiatrique. Ces situations doivent être anticipées pour être appréhendées de la meilleure des manières possibles, à la fois pour le locataire et pour l'organisme. Pour répondre à ce défi, **l'Opac de l'Oise s'est associé avec le Centre Hospitalier Isarien.**

Cet Établissement Public de Santé Mentale de l'Oise (EPSM) est spécialisé dans **l'accompagnement et le suivi des adultes et enfants présentant des troubles psychiques et psychiatriques.** Cette démarche vise **une prise en charge globale et individualisée de chaque patient.**

L'Opac de l'Oise a souhaité s'entourer de professionnels capables de comprendre les problématiques des différents types de patients et de mesurer ainsi la nécessité d'un accompagnement personnalisé dans le logement. Ce partenariat démontre l'importance de prendre en considération de manière fine le profil de chaque locataire pour **une intégration sécurisante dans le logement à la fois pour le locataire et l'organisme.**

Une attention particulière est portée vers certains profils de ménages :

La démarche est dédiée aux personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques, acceptant un accompagnement de la part du Centre Hospitalier Isarien.





OBJECTIFS DU PROJET



Accueil de personnes présentant des troubles du comportement



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

Le partenariat engagé entre l'Opac de l'Oise et le Centre Hospitalier a pour ambition de mettre en place des démarches innovantes adaptées aux personnes présentant des troubles psychiatriques. Ces initiatives permettent de garantir l'accès à un logement adapté, permettant aux locataires une intégration sécurisée dans son lieu de résidence. Cette démarche vise également le maintien dans le logement et donc l'autonomie des personnes grâce à un encadrement personnalisé mis en place pour du personnel soignant qualifié.

Les objectifs de la démarche :

- Faciliter les échanges entre les professionnels du monde médical et les services de l'Opac de l'Oise.
- La création d'une cellule de suivi et de concertation entre les professionnels des deux mondes pour permettre de traiter les situations complexes.
- Développer la connaissance sur le domaine de la santé mentale pour permettre une meilleure intégration dans le logement des patients.
- Permettre aux locataires présentant des troubles psychiatriques de bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de conserver une véritable autonomie dans le logement.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



Pour garantir la réussite d'une telle démarche, il est essentiel de **mettre en place des engagements réciproques et partagés entre l'organisme et le Centre Hospitalier**. En effet, face à la difficulté de certaines situations, la Direction Sociale de l'Opac de l'Oise peut solliciter les conseils et l'intervention des équipes référentes sur le suivi des patients atteints de pathologies mentales. Une aide précieuse qui permet de **mieux cibler les interventions et d'affiner ainsi l'accompagnement des locataires présentant ces troubles**.

Dans le cadre de ce partenariat, l'organisme s'est engagé à créer **une Direction du Développement Social et plus particulièrement une Unité de Prévention Sociale**. Cette unité est le pivot de la démarche entre les services de la gestion locative de l'Opac de l'Oise et les services médicaux de références. Elle reste en veille sur les logements dédiés à l'initiative et permet d'alerter les équipes en cas de difficultés rencontrées avec certains locataires. Sa connaissance et son expertise sur le sujet lui permet d'étudier les demandes de logements présentées par des personnes en cours d'hospitalisation afin de préparer une éventuelle attribution.

De son côté, le centre hospitalier s'engage à **fluidifier les échanges avec la Direction du Développement Social et les différents services sociaux des structures hospitalières psychiatriques**. Dans le cadre d'un signalement et d'une obligation d'intervention au domicile du patient, l'Opac de l'Oise est averti et reste informé de la sortie ou du retour du patient à son domicile. L'organisme doit donner son accord pour le maintien dans les lieux de la personne ou pour effectuer un retour après une période de soins.

La création de la Cellule partenariale entre le bailleur social et le Centre Hospitalier a permis de :

- Centraliser les signalements émis par l'Opac de l'Oise et les services hospitaliers.
- D'associer les connaissances pour répondre plus efficacement aux besoins des résidents.
- De faire le lien avec les services concernés si nécessaire.
- De veiller à la prise en compte de chaque situation par les services adéquats.

PAROLE AUX ACTEURS

Un défi relevé avec succès

« Ce partenariat permet à l'Opac de l'Oise d'être plus performant et pertinent face au public particulier que représentent les personnes en souffrance psychiatrique. La cellule mise en place a permis de trouver des solutions pour éviter la rupture des soins lorsque le locataire est connu par le Centre Hospitalier Isarien (CHI) afin d'augmenter les conditions de son maintien dans le logement. L'une des premières difficultés est justement lorsque les troubles du locataire ne sont pas connus ou qu'ils n'ont plus fait l'objet d'un suivi depuis longtemps par le CHI. Dans ces cas, il reste parfois difficile de faire intervenir les institutions compétentes dans un délai efficace.

De fait, c'est toute la question de la prévention des risques relatifs aux personnes présentant des problèmes de santé mentale et qui ne peuvent être traités dans cette cellule qui continue de nous alarmer. C'est pourquoi il reste à créer des solutions préventives pour les situations inquiétantes repérées tout en préservant la liberté individuelle de nos locataires. Un sujet qui dépasse bien entendu la simple réalité de l'Opac de l'Oise mais que nous nous attelons à réguler de plus en plus dans la mesure de nos capacités et du cadre légal. »

Jean DIAZ

Directeur développement social
OPAC DE L'OISE
jdiaz@opacoise.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

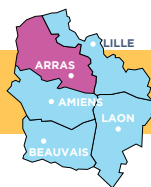
- Une communication efficace entre les équipes du bailleur social et les équipes médicales.
- Des réunions mensuelles afin de faire des points sur chaque situation et définir les nouvelles innovations à porter ou nouvelles pistes à explorer pour améliorer la démarche.

FREINS IDENTIFIÉS

- La non identification de certains locataires présentant des troubles psychiatriques qui ne sont plus suivis par les institutions.
- Trouver le juste équilibre entre la préservation de la liberté individuelle des locataires et le profil parfois difficile des patients.

QUELQUES CHIFFRES

- 2017 : année de la signature de la Convention de partenariat entre l'Opac de l'Oise et le Centre Hospitalier Isarien.
- 32 dossiers ouverts depuis la création de la démarche, dont 23 ont été clos grâce au travail de concertation engagé par les différents acteurs.



Innover dans le logement pour les jeunes et les accompagner vers l'autonomie



- 2015
- Arras (62)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT PAR LE BIAIS D'UNE OFFRE ABORDABLE

Les partenaires associés à l'initiative du projet



RESPONSABILITÉ ET INNOVATION

L'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans est un **réel défi pour le mouvement Hlm régional**. En effet, selon l'INSEE, **les 18-29 ans des Hauts-de-France sont plus exposés à des situations de précarité** qu'ailleurs dans l'Hexagone. Parallèlement, le parc social accueille peu de jeunes adultes car 2/3 d'entre eux se dirigent naturellement vers le privé pour leur 1er logement. Un travail doit être fait sur l'image du logement social afin d'attirer ce public.

Dès 2015, Pas-de-Calais Habitat a donc imaginé **un programme entièrement dédié au moins de 30 ans**. C'est ainsi qu'un **#1jeuneLogement** a vu le jour. **Un loyer tout compris garanti au jeune locataire une gestion simple de son budget**. Le programme prévoit également **une rencontre avec une conseillère sociale** dans le premier mois suivant l'entrée dans le logement. L'objectif est de **s'assurer de la bonne appropriation du logement et de prodiguer des conseils pour bien gérer son budget**. La réponse apportée par Pas-de-Calais Habitat est le résultat d'une coopération avec les services du **Département du Pas-de-Calais et la MACIF**.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :

Jeunes de moins de 30 ans, seuls ou en couple sans enfant, pour l'accès à un premier logement.





OBJECTIFS DU PROJET



Accès au logement



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

Le partenariat engagé entre Pas-de-Calais Habitat et le département du Pas-de-Calais garantit une prise en charge et un accompagnement du jeune locataire tout au long de son parcours résidentiel, de l'entrée dans son logement à la simplification des démarches administratives.

Le dispositif #1jeune1logement :

- Permet une lecture et une gestion simplifiée de son budget grâce au loyer «tout compris», représentant au maximum 25% des ressources.
- Facilite l'accès au logement pour le public jeune.
- Sécurise le parcours résidentiel avec un accompagnement spécifique d'une conseillère sociale.

UNE DÉCLINAISON DU DISPOSITIF

Pour les jeunes ayant été protégés au titre de l'**Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, le passage à la majorité est un cap particulièrement critique surtout si **la préparation à l'autonomie, bien avant la sortie du dispositif, s'est avérée insuffisante**. Concernant leur accès et leur maintien dans le logement, ils se heurtent à **diverses problématiques**, à des degrés qui varient en fonction de leur profil. Pour certains, **un accompagnement social global est nécessaire**.

Le **Département du Pas-de-Calais et Pas-de-Calais Habitat s'associent pour unir leurs compétences et leurs moyens afin de favoriser l'accès au logement et l'inclusion sociale** des ménages de moins de 30 ans, sortant de l'ASE ou en garantie jeune avec un projet d'insertion. Pas-de-Calais Habitat a sélectionné **des logements collectifs de type 1 ou 2, situés en zone urbaine à proximité des services et des équipements** (transport, emploi). Les jeunes auront préalablement été identifiés par les services du Département.

De plus, afin de sécuriser leur parcours, ces logements bénéficieront de **la formule « tout compris » qui intègre le loyer, les charges locatives, les charges liées à l'énergie et les fluides**. Les logements inclus dans ce dispositif seront pré-équipés de placards, d'un meuble évier et d'une plaque de cuisson électrique.



PAROLE AUX ACTEURS

« Dans un département où les jeunes de 18-29 ans représentent 13,42% de la population, la question de leur accès à un premier logement se pose naturellement pour un Office Public de l'Habitat, tel que Pas-de-Calais Habitat. Plus encore lorsque l'on sait que les revenus de 80% des jeunes ménages locataires du parc privé sont en dessous des plafonds de ressources Hlm. Dès 2015, Pas-de-Calais Habitat a donc souhaité faciliter l'accès à un premier logement aux jeunes de moins de 30 ans, permettant ainsi leur émancipation et leur inclusion sociale.

Pour cela, Pas-de-Calais Habitat a adapté son offre résidentielle à leurs besoins et a innové dans une nouvelle forme de services. L'offre #1jeune1logement, au travers du loyer tout compris, demeure aujourd'hui un vrai "produit d'appel", une offre ciblée, en adéquation avec les attentes des moins de 30 ans. Le programme et la communication dédiée mise en place donnent une meilleure image du logement social auprès des jeunes, mais aussi de leur famille et ce grâce à une offre identifiable et attractive.

De plus, au travers des soutiens financiers du Département du Pas-de-Calais ou des relais d'information, le dispositif a été clairement plébiscité par les collectivités publiques ou territoriales et les professionnels du logement. »

Alain WROBLEWSKI

Directeur Marketing
PAS-DE-CALAIS HABITAT
alain.wroblewski@pasdecalais-habitat.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Une implication forte des services marketing, commerciaux et gestion locative pour créer une synergie propice au développement de l'offre
- « Une dé-stigmatisation » du logement social aux yeux de la cible en le rendant attractif et adapté aux attentes des jeunes locataires

LES FREINS IDENTIFIÉS

- En interne, il a fallu repenser les fonctions des collaborateurs impliqués dans la démarche et favoriser ainsi l'émergence d'une cohésion de groupe
- En externe, le suivi de la solvabilité des jeunes locataires est un facteur à prendre en considération pour réussir les attributions.

LES INFOS CLÉS DU PROJET

- Pas-de-Calais Habitat a obtenu 3 prix pour son offre #1jeune1logement : le **coup de cœur du jury** et le **trophée de bronze de « l'innovation marketing »** décernés par les professionnels de l'ADETEM (1^{er} réseau des professionnels du marketing en France) ainsi que le **trophée de la communication publique** décerné par le Com' en Or Trophy (concours des acteurs du marketing, de la communication et de l'événementiel en Hauts-de-France).



Accompagnement social pour les personnes présentant des troubles psychiques



- 2018
- Jeumont (59)

FAIRE BÉNÉFICIER LES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE D'UN LOGEMENT SÉCURISÉ DE DROIT COMMUN, GRÂCE À UN PARTENARIAT LOCAL

Les partenaires associés à l'initiative du projet



COOPÉRATION & SOLIDARITÉ

Les besoins des personnes en souffrance psychique nécessitent **une solution « logement adapté »**. En effet, sur les publics dits spécifiques la seule attribution d'un logement ne suffit pas. Sans accompagnement, ces locataires peuvent se retrouver isolés, prendre irrégulièrement leur traitement, être victimes de fréquentations pouvant profiter de leur vulnérabilité, ou connaître des problèmes de voisinage entraînant des recours au service contentieux de l'organisme. Ces situations peuvent générer de l'anxiété chez des personnes, dont la sérénité est l'élément clef de la réussite pour une bonne intégration dans le logement. **Face à ce constat, c'est en 2015 que les partenaires du réseau précarité mentale de Sambre Avesnois ont décidé de mettre en commun leur compétences pour créer APART.**

APART est une réponse concertée entre différents acteurs du territoire, dédiée exclusivement aux locataires présentant des troubles psychiques et leur permettant de bénéficier d'un logement de droit commun, tout en étant accompagnés quotidiennement dans les soins, l'insertion et le parcours résidentiel. Plus qu'un logement, c'est un ensemble de services à domicile qui est proposé et financé sur une amplitude maximale par la mutualisation de la Prestation de Compensation du Handicap, les bénéficiaires percevant l'Allocation pour Adulte Handicapé. Ainsi, une coordinatrice assure le suivi au quotidien des règles de vie en commun et les entrées et sorties en lien avec tous les partenaires.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :

Personnes reconnues en situation de handicap psychique par la Maisons Départementale des Personnes Handicapées (titulaire de l'AAH, éligible PCH/Majoration pour la Vie Autonome), bénéficiant d'une mesure de protection (tutelle, curatelle renforcée), entre 25 et 60 ans.

Sur le plan médical, le locataire doit être en soin ou accepter d'y entrer et disposer d'une validation médicale de la stabilité de l'état de santé.





OBJECTIFS DU PROJET



Habitat inclusif



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

APART s'adresse en priorité aux personnes présentant des troubles psychiques et ne pouvant prétendre à un logement autonome. C'est une réponse qui se situe entre la vie en foyer ou en hôpital psychiatrique et le logement classique. La démarche propose un parcours résidentiel adapté aux résidents, garantissant les conditions de sécurité et d'intégration de chaque nouveau locataire.

Les objectifs de la démarche :

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique au sein d'un parcours résidentiel sécurisé.
- Développer l'autonomie des locataires dans la résidence grâce à l'accompagnement mis en place par les partenaires.
- Rompre l'isolement et le repli sur soi des résidents en créant les conditions favorables au lien social.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



APART est une démarche dont **la réussite était liée aux partenariats et à l'implication de tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des résidents.** Cependant le point de départ reste le logement. Pour permettre la réalisation du projet, **Promocil s'est engagé à réhabiliter deux maisons de ville et à adapter l'intérieur pour permettre la création d'espaces individuels et d'un espace collectif dédié** aux échanges entre la communauté de résidents et la coordinatrice. Pour assurer le suivi opérationnel et le bon déploiement de la démarche, les associations l'AFEJI et l'AMF AD s'investissent quotidiennement auprès des locataires.

L'AFEJI intervient sur l'ensemble du secteur social, sanitaire et médico-social. L'association a participé activement dans le développement du projet, sa mise en œuvre et la recherche de partenaires. Elle assure aujourd'hui l'accompagnement et les réunions avec les résidents.

L'AMF AD a mis à disposition deux aides à domiciles pour faciliter la vie des résidents.

Disposition et agencement de la résidence : Cuisine, salon, terrasse, laverie sont partagés entre tous les locataires, mais chacun dispose d'une chambre individuelle avec sanitaires.



PAROLE AUX ACTEURS

Une coordination gagnante

« Le caractère remarquable de cette réalisation s'est illustré dans trois domaines principaux. Avant tout, offrir une vraie chance de redémarrer une nouvelle vie à un public en proie à de graves difficultés d'insertion représentait un défi passionnant. Ensuite, le respect sans faille de la méthodologie reste un modèle en la matière sans quoi la réalisation n'aurait pu être menée à bien.

Enfin, la qualité relationnelle entre les différents acteurs (bailleur, associations, tutelles, hôpital et collectivités) a contribué non seulement au succès de l'opération mais également à son profil exceptionnel.

Cette écoute mutuelle, l'envie des partenaires à apprendre les uns des autres et la forte envie collective de réussite de cette action commune a permis de faire face aux difficultés rencontrées.

C'est ensemble que nous avons pu agir positivement et efficacement lorsque nous étions confrontés à des problématiques de financement et à l'accueil d'un public dont il est difficile de prévoir à l'avance la bonne intégration dans la résidence.

La réussite de ce projet doit nous permettre de tirer des enseignements importants pour les réalisations à venir. »

Stéphane LEBLANC

Responsable Politique de la ville
PROMOCIL
leblancs@groupe-sai.fr

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

APART est un projet ambitieux qui a demandé un temps de préparation et de concertation long (2 ans).

- Une étude préalable de faisabilité pour assurer et consolider la démarche.
- La mise en place de procédures précises pour la réhabilitation et le suivi opérationnel.
- La répartition équilibrée des missions entre les partenaires et leur forte volonté d'aboutissement.

LES FREINS IDENTIFIÉS

Financiers : difficulté pour trouver des financements complémentaires pour équiper les maisons réhabilitées. Pas de confirmation d'un engagement pérenne des financeurs alors que ce dispositif est générateur d'économies pour la collectivité. En effet, les mêmes personnes livrées à elles-mêmes subissent une dégradation de leur état de santé qui les conduit en établissement spécialisé où le coût de séjour est plus élevé que l'accompagnement proposé par APART.

EN QUELQUES CHIFFRES

9 personnes logées et accompagnées.

Coût de la réhabilitation des logements : 282 000 €

Coût annuel de fonctionnement : 48 600 €



Accompagnement social renforcé



- 2019
- Nord (59) et Pas-de-Calais (62)

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES, GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ

Les partenaires associés à l'initiative du projet



RESPONSABILITÉ & SOLIDARITÉ

L'accueil des locataires en situation de handicap ou de grande précarité est **un enjeu majeur pour le mouvement Hlm régional**. Cependant, cet engagement se heurte souvent à des difficultés pouvant empêcher une appropriation pérenne du logement. Dès lors, il est essentiel que **la réponse apportée à ces publics s'accompagne d'un suivi efficace**. Ainsi, et pour répondre à cette exigence, **Sia Habitat** a décidé de mettre en place le dispositif **"ASR", pour Accompagnement Social Renforcé**. Une démarche qui avait déjà connu un précédent entre 2014 et 2017 et qui avait montré la nécessité d'adapter la réponse à chaque situation. **Un succès rendu possible, car le bailleur avait engagé un partenariat avec le tissu associatif local afin de proposer un accompagnement pluridisciplinaire**.

Convaincu par la nécessité de la coopération et soucieux d'apporter une réponse qui soit à même de sécuriser le parcours résidentiel, **Sia Habitat a souhaité généraliser ce type d'accompagnement en s'appuyant sur les associations présentes sur son territoire d'intervention (La Pose, AJAR, La Vie Active, ADIS, Les Compagnons de l'Espoir, APSA Logement)**. Une ambition qui démontre **la responsabilité de l'organisme** dans le suivi de tous les publics et **l'importance des partenariats** dans la réussite de ce type de démarche.

Une attention particulière est portée à certains profils de ménages :

Locataires isolés en situation de grande précarité dans leur logement ou susceptibles de souffrir de troubles psychiques





Crédit photo : Stéphanie Tetu

OBJECTIFS DU PROJET



Habitat inclusif



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHE ?

L'accompagnement social renforcé s'adresse en priorité à des personnes susceptibles de souffrir de troubles psychologiques et/ou en situation de grande précarité dans le logement.

Les objectifs de la démarche :

- Apporter une assistance psychologique aux personnes concernées.
- Inscrire les locataires dans un parcours de soin adapté à leurs besoins.
- Trouver une solution durable aux difficultés administratives rencontrées.
- Accompagner sur l'appropriation du logement et de ses abords.
- Orienter et s'assurer de la prise en charge des personnes par les services et organismes adaptés aux problématiques des résidents.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



La démarche de Sia Habitat s'inscrit dans **une chronologie précise**. La première étape est **l'identification des situations pouvant entrer dans le cadre du protocole de l'Accompagnement Social Renforcé**. Les équipes du bailleur spécialisées dans le recouvrement assurent alors **le lancement et l'ensemble du suivi de la procédure**. **Ce suivi se poursuit en lien étroit avec le tissu associatif local et les équipes du bailleur** susceptibles de pouvoir apporter des réponses à des problématiques financières, techniques ou de gestion locative.

Il s'agit d'un accompagnement intensif à domicile (au moins une visite par semaine). Les associations qui interviennent ont des liens privilégiés avec des institutions spécialisées en psychiatrie ou psychologie. **L'équipe est pluridisciplinaire (présence d'un psychologue la plupart du temps) et permet une prise en charge globale du ménage accompagné.**



PAROLE AUX ACTEURS

« La particularité du dispositif réside dans la méthode d'intervention des opérateurs, qui diffère d'autres types d'accompagnements sociaux. La présence de professionnels formés à la prise en charge des troubles psychiques au sein des associations permet de poser un diagnostic clair et de proposer à la personne une orientation adéquate. Par ailleurs, les travailleurs sociaux accompagnent les ménages, y compris physiquement, dans leurs démarches : rendez-vous à la banque, dans les institutions, vers des employeurs ou aide au rangement par exemple.

Cette méthode de travail, combinée à des visites à domicile très régulières apporte des résultats visibles. Les personnes s'ouvrent vers l'extérieur, reprennent confiance et les relations avec le bailleur ou l'entourage s'en trouvent améliorées.

Une autre particularité tient également dans le caractère pérenne de l'action. Plusieurs expérimentations ont été mises en œuvre par Sia Habitat dans ce domaine, comme l'AGIL (Accompagnement Global Interdisciplinaire dans le Logement), porté par l'association La Pose. Constatant la capacité de telles interventions à débloquer des situations et à favoriser un maintien durable dans le logement, Sia Habitat a souhaité généraliser ce type de dispositif et l'inscrire dans la durée.

Indéniablement, l'implication des associations et du bailleur est récompensée par la satisfaction de se sentir utile pour les familles et, bien souvent, d'apporter de la sérénité dans les résidences concernées. »

Victor QUEMENEUR

Responsable du Développement Social
SIA HABITAT
victor.quemeneur@sia-habitat.com

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Réponse à un besoin existant, en prenant appui sur des associations capables d'offrir un accompagnement pluridisciplinaire.
- Structuration de la démarche en interne.

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Les coûts liés à ce type d'accompagnement sont plus importants que ceux d'un accompagnement plus classique. Il y a donc lieu de veiller à une prise en charge assez rapide par les dispositifs de droit commun.

EN QUELQUES CHIFFRES...

- Sur la période de mai 2019 à décembre 2019, 28 ménages ont été accompagnés
- Soit une équivalence de 82 mois d'accompagnement
- 30% des ménages accompagnés résident en QPV



SIP

- 2017
- Amiens (80)



UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE AVEC AGENA EN FAVEUR DES FEMMES EN DIFFICULTÉ, SEULES OU ACCOMPAGNÉES D'ENFANTS

Le partenaire associé
à l'initiative du projet



COOPÉRATION & SOLIDARITÉ

Sensibilisée par la question des violences conjugales, **la SIP a développé un partenariat avec l'Association AGENA qui a pour mission de conseiller, accueillir, héberger, loger des femmes en difficulté, seules ou accompagnées d'enfants.**

Une des particularités de ce partenariat tient à son caractère précurseur : les premières concertations ont débuté en 1992 pour aboutir à la mise en service de la Résidence sociale en 1997 à une époque où l'opinion publique n'était pas aussi sensibilisée qu'aujourd'hui à la situation des femmes en difficultés et/ou victimes de violences.

Ce partenariat a permis la création d'une **Résidence Sociale de 21 logements** à Amiens dédiée aux femmes en difficultés et/ou victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.





OBJECTIFS DU PROJET



Relogement



Accompagnement dans le logement

COMMENT FONCTIONNE LA DÉMARCHÉ ?

La structure est un lieu de transition où **l'accompagnement permet aux bénéficiaires d'engager toutes les démarches pour accéder à un logement de manière durable.**

Ces logements permettent aux femmes de réorganiser leur quotidien seules, en complète autonomie.

Ce lieu a pour vocation de favoriser l'indépendance et la mobilité des femmes accueillies en privilégiant une localisation en centre-ville dans des logements meublés tout en leur assurant un cadre protecteur avec un emplacement jouxtant une autre structure gérée par AGENA.

L'opération a, en outre, servi de chantier d'insertion pour 12 femmes hébergées par l'association qui voulaient apprendre un métier du second œuvre.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE



La Résidence sociale Corinne SEGUIN a pour vocation de proposer **une solution de logement à des femmes avec ou sans enfant(s), en difficulté sociale et/ou victimes de violences conjugales/intrafamiliales, autonomes dans leurs différentes démarches.**

Elle se compose de 21 logements répartis sur 3 étages. Chaque logement est meublé de façon à permettre aux résidentes une adaptation rapide à ce nouveau lieu de vie. Toutefois, elles ont la possibilité d'amener leur mobilier afin d'investir le logement comme elles le désirent.

Les résidentes ont **un statut de locataire en titre et s'acquittent chaque mois d'une redevance auprès de l'association.**

L'entretien des locaux communs est effectué par les services techniques de l'association AGENA.



PAROLE AUX ACTEURS

« Depuis plus de vingt-deux ans, la Résidence Sociale Corinne Seguin accueille des femmes avec ou sans enfant(s) dans une étape transitoire de leur vie.

Le nombre relativement restreint de logements permet par ailleurs une cohésion entre les résidentes avec une réelle solidarité entre elles.

Proche du centre-ville, la structure permet une accessibilité optimale aux divers organismes, écoles et commerces de proximité.

Le dispositif de la Résidence Sociale nous démontre le besoin qu'ont ces femmes, ces familles, d'être soutenues à un moment clé de leur vie.

Une transition certes plus ou moins longue en fonction de la situation de chacune. Le parcours de reconstruction personnelle suite à une rupture est parfois plus complexe que nous l'imaginons.

Par le biais de la Résidence Sociale, c'est la reprise d'une vie en autonomie, le maintien d'un lien social bien souvent rompu qu'il faut avant tout consolider ».

Gwenaël LEROY
Directrice d'AGENA
contact@agena.org

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Le projet est né d'une volonté commune de construire des réponses pour des ménages en difficulté.

LES FREINS IDENTIFIÉS

- Considéré à l'époque comme ne rentrant dans aucun cadre, les difficultés ont porté sur le financement du projet. Le montage financier a été assuré par des prêts CDC, 1 % et CAF, des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental et une part de fonds propres.

QUELQUES CHIFFRES

- Coût du projet : 722 500 €





Les Hlm en Hauts-de-France

Edition 2021

REMERCIEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires sur les démarches présentées dans ce livret, merci de contacter :
contact-hdf@union-habitat.org

Remerciements à :

L'ensemble des équipes des organismes Hlm ayant participé aux projets, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui ont accordé du temps à la réalisation de ce document essentiel, qui met en lumière l'implication sociale quotidienne des bailleurs de la région Hauts-de-France.

Publication sous la responsabilité de : Sylvie RUIN

Rédaction : l'Union régionale pour l'Habitat et les bailleurs présents dans le livret

Conception graphique : Lemon Pepper

Imprimé par : NordImprim

